Le syndicalisme

Les militants ouvriers parlent beaucoup du redressement du Syndicalisme, du retour au Syndicalisme d'avant-guerre. Si je lis ou écoute ce qui a trait au Syndicalisme, j'entends et je lis : Syndicalisme de collaboration des classes ou Syndicalisme de lutte des classes ; réformiste ou révolutionnaire ; d'action directe ou d'action indirecte ; Syndicalisme pur ou impur ; néo-communiste, révolutionnaire ou anarchiste ; régulier ou dissident ; unitaire ou scissionniste ; syndicalisme de la rue Lafayette ou de la rue Grange-aux-Belles.

Je m'arrête ; mais je pourrais continuer encore et longtemps…

À qui, ne connaissant rien de l'organisation économique du prolétariat, se trouverait en face d'une aussi copieuse énumération, l'idée viendrait spontanément que les travailleurs français, ayant à choisir entre des syndicalismes si divers, chacun doit, dans le tas, en rencontrer au moins un faisant son affaire et qu'ainsi tous les ouvriers et employés doivent être syndiqués.

Il n'en est rien : Syndicats mixtes, Syndicats chrétiens ou catholiques. Syndicats dits indépendants. Syndicats autonomes, Syndicats affiliés à la C.G.T. de la rue Lafayette, Syndicats affiliés à la C.G.T.U., Syndicats verts, jaunes, oranges et rouges, toutes ces organisations comptent à peine en France, au total, un million de membres ; et si l'on estime à sept ou huit millions le nombre des prolétaires Syndicables dans ce pays, on constate que la proportion des syndiqués n'atteint pas, dans l'ensemble, quinze pour cent.

Loin d'être favorable au recrutement syndical, cette multiplicité d'organisations opposées les unes aux autres lui est mortelle.

On ne peut évaluer le nombre des travailleurs qui, ne sachant

arrêter leur choix ou découragés par les luttes que se livrent entre elles ces organisations, se tiennent à l'écart : indifférents, méfiants, ou hostiles ; mais on peut être certain que ce nombre est considérable.

De toutes ces organisations, je ne veux retenir ici que celle qui a son siège central rue Lafayette et celle qui a le sien rue Grange-aux-Belles.

Seules, ces organisations comptent dans l'action ouvrière et l'une et l'autre émettent, avec la même assurance, la prétention de représenter le prolétariat conscient et organisé, d'incarner le véritable syndicalisme et d'orienter le mouvement syndical vers les fins qui lui sont propres.

Les Syndicalistes de la rue Grange-aux-Belles accusent formellement ceux de la rue Lafayette de ne plus incarner, depuis 1914, le véritable syndicalisme, de détourner le mouvement ouvrier du but qu'il doit poursuivre, bref de trahir le prolétariat au profit de la bourgeoisie capitaliste.

C'est pourquoi la C.G.T.U. déclare attacher son effort au redressement du syndicalisme par le retour à la doctrine, aux méthodes d'action, à l'esprit et au caractère du syndicalisme véritable.

Cette étude n'a pas plus pour objet de soutenir que de combattre cette grave accusation : je ne veux être l'accusateur pas plus que l'avocat de personne,

Je me propose – et c'est tout – de dégager ici le sens exact du syndicalisme, son caractère essentiel, ses éléments constitutif, son but, ses moyens d'action et, comme conclusion, de fixer la place qu'il doit occuper, la mission qu'il doit accomplir dans le mouvement social qui emporte les sociétés humaines vers des destinées nouvelles.

Sur tous ces points, grande est la confusion qui règne dans les esprits, sans en excepter les mieux intentionnés. Et si

ces pages avaient la bonne fortune de projeter quelque clarté sur le problème si grave et si pressant du Syndicalisme, j'en serais fort heureux.

Je sais que le monde syndicaliste tient pour suspecte, l'intervention de ceux qu'on appelle les « intellectuels ». Ces préventions sont légitimes. Je les considère comme justifiées en très grande partie ; je les partage et les travailleurs ont raison de s'estimer assez grands garçons pour faire leurs affaires eux-mêmes. Ils ont été si souvent *roulés* par les prétendus concours qui leur venaient des « Intellectuels », ils ont eu tant à souffrir des pressions et influences qui s'exerçaient des milieux extérieurs sur leur propre milieu ; ils ont si souvent servi de marchepieds aux arrivistes et aux intrigants, qu'ils seraient inexcusables s'ils ne tiraient de ces expériences répétées les enseignements de méfiance qui en découlent.

Mais voici plus de vingt ans que, attribuant à l'action syndicale une importance de premier plan, je n'ai cessé de suivre passionnément le développement du Syndicalisme, sans me croire, pour cela, autorisé à m'immiscer dans la vie intérieure des organisations ouvrières ; on peut, je pense, me faire confiance et croire, quand je l'affirme, que je n'ai pas aujourd'hui plus qu'hier l'intention de conseiller, de régenter, d'inspirer.

« Intellectuel » ? Je le suis si peu et j'ai si peu la vaniteuse prétention de l'être !

Enfin, j'ai soixante-cinq ans et j'ose espérer que personne ne songera à m'attribuer des désirs d'arrivisme contre lesquels se dresserait toute ma vie déjà longue de militant, circonstance qui me dispenserait de me défendre contre des suspicions de cette nature.

Mon unique désir, mais il est très vif, c'est d'éclairer la route pour que la marche soit plus ferme, plus rapide et plus

vaillante. C’est ce que je vais essayer de faire.

[|* * * *|]

Qu’est-ce que le Syndicalisme ? En quoi consiste-t-il ? Où prend il sa source ? A-t-il une doctrine ? Laquelle ? Possède-t-il une tradition ? Laquelle ? À quels besoins répond-il ? Quels sont ses éléments constitutifs et dans quelles conditions peut-il, doit-il les grouper ? Poursuit-il des fins précises ? Lesquelles ? Par quelles méthodes d’action est-il à même de réaliser ces fins ?

Dans l’aspect synthétique du mouvement social présent, quelle est sa place ? Quelle est sa mission propre ? De quelle nature sont ses rapports actuels avec les forces de conservation et de transformation sociale ? Bref, d’où vient-il ? Où va-t-il ? Et par quelle voie se dirige-t-il du point de départ au point d’arrivée ?

Telles sont les questions, et d’autres encore, que soulèverait une étude complète du Syndicalisme.

Mais, pour les examiner en détail, il faudrait un volume et je ne dispose que de quelques pages de cette Revue.

Il faut donc que je me limite aux points essentiels et que je me borne à l’examen rapide de ceux-ci.

Voltaire a écrit : « une foule de discussions seraient évitées, si ceux qui discutent avaient la sagesse de préciser nettement, au préalable, le point en discussion et de s’entendre sur une définition claire, simple, exacte et complète des termes qu’ils emploient et sur lesquels porte souvent le débat lui-même. »

L’observation est judicieuse ; sage est le conseil qui s’en dégage.

Suivons donc ce conseil et, puisque c’est du Syndicalisme qu’il s’agit, définissons-le.

Qu’est-ce que le Syndicalisme ?

« Le Syndicalisme, c’est le mouvement de la classe ouvrière, en marche vers son affranchissement intégral, par la suppression du salariat et l’abolition du patronat. »

J’ai connu, lu et entendu, les théoriciens les plus qualifiés et les porte-parole les plus autorisés du Syndicalisme : Pelloutier, Griffuelhes, Pouget, Delessalle, Guérard, Niel, Jouhaux, Yvetot, Dumoulin, Merrheim, Besnard, Verdier, Quinton, Monatte, Monmousseau, Rosmer, Tommasi, Raveau, Péricat, Jouve, Barthes, Berrar, Massot, Totli, Argence, Sémart, Dejonquère, Cadeau, Labrousse, Fourcade, Berthet, Flandrin, Herclet, Richetta, Sirolle, Lemoine, Mayoux, Bouët (je m’excuse de ne pas les citer tous).

Cette définition est celle qui se dégage de tous leurs discours et écrits.

Tous n’ont pas fait usage des mêmes formules ; tous n’ont pas défini le Syndicalisme en termes identiques, mais tous, absolument tous se sont exprimés dans le même sens, et de l’ensemble de leur propagande écrite et parlée, j’extrais fidèlement, scrupuleusement cette définition à laquelle je suis certain que les Syndicalistes libertaires : Bastien, Boudoux, les Casteu, Content, Colomer, Descarsin, Lecoin, Maillard, Rose, Véber, etc., donneront leur adhésion.

Cette définition n’est donc pas plus de moi que de tout autre ; elle n’a pas un caractère personnel ; elle n’est pas due aux cogitations profondes d’un théoricien ; elle est la définition du Syndicalisme par tous les militants ouvriers dont le nom est, depuis un quart de siècle, jusqu’à ce jour, plus au moins fortement lié au développement du Syndicalisme français. Volontairement, je me suis abstenu de citer certains théoriciens, comme Sorel et Lagardelle, dont l’œuvre, si rattachée qu’elle soit au Syndicalisme, n’émane pas de militants syndicalistes.

J’ai voulu, ce faisant, écarter de cette étude, toute d’observation, de constatation, tous les éléments qui risqueraient d’en altérer l’objectivisme.
Chose digne de remarque : les représentants des tendances les plus diverses, des points de vue actuellement les plus opposés se trouvent associés, confondus au cœur de cette définition que je donne du Syndicalisme. Il est permis d’en inférer que, à une époque déterminée, l’unanimité a existé, au sein de la classe ouvrière organisée, en ce qui a trait aux caractères et aux buts du Syndicalisme, que si cet accord a été brisé, c’est parce que certains éléments se sont éloignés de ce caractère et de ce but, alors que d’autres leur restaient fidèles, que le rapprochement ne peut se faire à nouveau que dans la mesure où les « infidèles » renonceront à leur défection et que l’entente se réalisera d’elle-même, automatiquement, s’il advient que toute dissidence disparaisse sur les principes, les méthodes d’action et les fins du Syndicalisme.

Pour être bonne, une définition doit être claire, simple, exacte et complète. La définition ci-dessus possède ces quatre qualités. Mais elle a le défaut de toutes les définitions : elle ne se suffit pas à elle-même. Elle est par trop brève ; son laconisme même laisse la porte ouverte aux interprétations imprécises, aux applications erronées, aux conclusions insuffisantes ou illogiques.

Il est donc indispensable de séparer les diverses parties qui la composent, de commenter chacune de ces parties, d’établir lumineusement leur enchaînement rigoureux et d’en tirer la conclusion d’ensemble qui s’impose.

L’analyse d’abord, la synthèse ensuite ; c’est la bonne méthode. Appliquons-la.

1° Le Syndicalisme, c’est le

mouvement de la classe ouvrière…

A. — Le *mouvement*. C'est le mot qui exprime exactement le *caractère* profond, essentiel du syndicalisme.

Le Syndicalisme est un mouvement incessant, une marche sans arrêt, une action permanente. Il ne connaît pas le repos ; l'inertie lui est contraire. Comme toutes choses dans la nature — ; et, par conséquent, dans l'humanité — il se modifie, il se transforme, il évolue, car il est; une des manifestations de la vie.

Il n'est pas quelque chose de rigide, moins encore quelque chose d'immobile ; il est extrêmement souple, doué d'une rare plasticité, apte à toutes les formes de l'activité et propre à toutes les modifications.

J'ai entendu dire : « Le Syndicalisme est une pratique qui cherche encore sa théorie. » J'ai entendu dire aussi : « c'est une théorie qui cherche encore sa pratique. » Ceci n'est pas plus exact que cela : le Syndicalisme n'est pas une théorie à la poursuite de son application ; il possède déjà celle-ci. Pas davantage, il n'est une pratique poursuivant sa doctrine ; il possède également cette dernière.

Nous verrons par la suite que je n'avance rien qui ne soit démontrable et même démontré. Le Syndicalisme est *à la fois* une théorie qui a sa pratique et une pratique, qui *a sa théorie*, et il suffit qu'il y ait accord entre celle-ci et celle-là, qu'il y ait ajustement, adaptation de l'une à l'autre, que toute contradiction disparaisse entre la théorie et la pratique, bref, il suffit que la pratique soit la forme vécue, l'application fidèle, consciencieuse, concrète de la théorie, pour que rien ne manque au Syndicalisme et qu'il soit un mouvement rythmique, harmonieux et vivant.

Notre définition réalise pleinement cet accord ; elle appelle l'ajustement indispensable de l'application à la doctrine et

quand nous serons parvenus an dernier terme de notre analyse et que nous aborderons la partie synthétique de notre étude, cette constatation éclatera et s'imposera sans la moindre difficulté.

Pour le moment, bornons-nous à observer que le Syndicalisme est un mouvement, que le propre du syndicalisme, c'est le mouvement, que c'est là *son caractère spécifique*.

[|* * * *|]

B. — *De la classe ouvrière*. — Quand je dis que le Syndicalisme est un mouvement, il va de soi que je dois préciser de qui il est le mouvement. Notre définition s'empresse de l'indiquer par ces mots : « de la classe ouvrière. »

Ce mouvement groupe ; il est le résultat et la manière d'être d'une masse ; il exprime l'action d'une collectivité ; il est l'effort d'ensemble d'un nombre plus ou moins considérable d'individus associés.

Quels sont ces individus ? Par quel phénomène d'attraction sont-ils amenés à se rapprocher les uns des autres, à se grouper, à faire bloc, à former un tout homogène et compact ? Quels sont les éléments constitutifs de cette association en mouvement ?

Ce qui est digne de remarque, c'est que le Syndicalisme a pour fondement un groupement naturel, instinctif, on peut dire animal. Il s'opère comme s'il était le fait d'une poussée irrésistible, parce qu'il repose sur un besoin de la nature humaine, accru par une nécessite sociale.

L'homme est un être sociable, c'est-à-dire fait pour se rapprocher de ses semblables, pour vivre en société. Par nature, il est instinctivement conduit à fuir l'isolement, à lier son sort à celui des autres, à associer son destin à celui de ses pairs.

Se grouper est pour les humains un besoin de nature, une tendance incoercible.

Toutefois, héritier et aboutissant de toutes les générations qui ont précédé la sienne, l'homme du vingtième siècle naît, vit, se meut au sein d'un régime social issu, ainsi que lui, du processus millénaire des civilisations antérieures.

Ses conditions d'existence, – conditions de vie individuelle et de vie collective – sont dépendantes de ce milieu social ; en sorte que les rapprochements qui s'effectuent entre les unités individuelles et les groupements qui en résultent sont conditionnés, en fait, par le milieu social qui en détermine les modalités.

Présentement, l'organisation sociale divise les hommes en deux classes. Ces deux classes, on les retrouve dans tous les domaines : dans le domaine politique, c'est la classe des Gouvernants et celle des Gouvernés ; sur le terrain économique, c'est la classe riche et la classe pauvre.

Les intérêts de ces deux classes sont en antagonisme irréductible, en opposition flagrante. Ce qui les sépare, ce n'est pas un fossé plus ou moins large et profond qu'il serait possible de combler ; c'est un abîme infranchissable.

La coexistence de ces deux classes : bourgeoise et ouvrière est la marque distinctive de ce que nous appelons communément « la Société capitaliste » et les hostilités, l'état de guerre qui dresse incessamment et fatalement ces deux classes l'une contre l'autre est le fait capital de l'époque actuelle, auquel ou donne couramment le nom de « lutte des classes ».

En sorte que lorsque nous disons que le Syndicalisme est « le mouvement de la classe ouvrière », nous constatons et déclarons qu'il est essentiellement un mouvement de classe et que la classe ouvrière forme *les éléments constitutifs* de ce mouvement.

On dit improprement d'un Parti politique qu'il est un Parti de classe. Rien n'est plus contraire à la vérité et rien n'est plus nettement démenti par les faits.

D'une part, un parti politique – encore qu'il se prétende parti de classe – admet dans son sein, en principe et, dans la pratique, groupe des éléments appartenant aux deux classes. Capitalistes et prolétaires, patrons et ouvriers, improductifs et travailleurs, gouvernants et gouvernés s'y trouvent associés : en sorte que, fait invraisemblable mais pourtant vrai, ces hommes dont les intérêts personnels et de classe sont foncièrement et irrémédiablement contradictoires sont, à tout instant, exposés, voire condamnés, tantôt les uns, tantôt les autres, par les mouvantes péripéties de la lutte sociale, à trahir ou leurs intérêts personnels, ou les intérêts de la classe à laquelle ils appartiennent, ou les intérêts du Parti auquel ils sont affiliés.

D'autre part, la pratique de la politique, œuvre de doigté, de souplesse, de ruse, de dissimulation, de diplomatie, fatalise de tels accommodements, fluctuations, temporisations, alliances momentanées, concessions provisoires et autres abdications totales ou partielles, que la lutte de classes ne s'y affirme plus – et encore ? – que dans les programmes, les violences oratoires et les écarts de la plume.

Il en est tout autrement du Syndicalisme.

Il est, et seul il est et peut être un groupement *de classe*. Il n'assemble que des êtres courbés sous la même oppression, victimes des mêmes exploitations, vivant dans la même incertitude du lendemain, voués aux mêmes privations, condamnés à traîner, au soir de leur existence, une même vieillesse indigente, ressentant le même besoin de mieux-être et d'indépendance, éprouvant les mêmes aspirations, tendant aux mêmes améliorations matérielles et morales, le cœur ouvert aux mêmes espoirs et la volonté tendue vers la même libération.

Tous ont le même ennemi de classe : le gouvernant qui opprime et le patron qui exploite ; tous sont exposés aux mêmes périls, pressurés par les mêmes obligations sociales, torturés par les mêmes iniquités.

C'est pourquoi le Syndicalisme fait appel à tous les prolétaires sans distinction d'âge, de sexe et de profession.

Il est, par excellence, le groupement naturel, instinctif et je le répète, sans que ce terme ait rien de péjoratif, le groupement *animal* de tous ceux qui constituent la classe ouvrière, de tous ceux dont le capitalisme a perpétué, sous le nom de salariés, l'esclavage.

C'est l'immense multitude de ces esclaves modernes que le Syndicalisme appelle à l'affranchissement intégral. C'est la marche de ces esclaves, constitués en classe, vers leur émancipation totale, par la disparition du salariat, qu'incarne ce mouvement de la classe ouvrière.

N'avais-je pas raison de dire qu'il repose sur un besoin de la nature humaine, accru par une nécessité sociale ?

[|* * * *|]

Dans le prochain numéro de la *Revue anarchiste*, j'examinerai ce qu'il faut entendre par « affranchissement intégral de la classe ouvrière, par la suppression du salariat et l'abolition du patronat ».

Ensuite, réunissant en un faisceau solide les différentes parties de ma définition, j'en dégagerai la synthèse d'où découleront logiquement, rigoureusement, les voies et moyens – propres au Syndicalisme lui-même – par lesquels il réalisera son but.

Enfin, je préciserai la mission qui lui incombe dans le mouvement social qui, plus ou moins lentement, mais de façon certaine et en quelque sorte fatale, achemine l'humanité vers

l’instauration d’un milieu social où la joie de vivre succédera à la douleur d’exister.

C’est dans cet ordre et à l’aide de ces développements que je me propose de justifier le titre abondant de cette étude.
(*À suivre*.)

[/Sébastien Faure./]